

Toute fausse déclaration relative à la demande de confidentialité du compte de résultat constitue un faux et un usage de faux, passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du Code pénal.

Fait à BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE,

Le 29 juin 2026.

Monsieur Rudy SEGUY, Gérant

Monsieur Fabrice BRIAUD, Gérant

Monsieur Boris BONNAMY, Gérant

A.B.E.G
SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10 000,00 €
SIEGE SOCIAL : ZA DU CHATENAY
85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE

500 822 044 RCS LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025

Pour copie certifiée conforme

Designation de l'entreprise :		SARL A.B.E.G.										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2			
Adresse de l'entreprise		ZA du Chatenay 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE										Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		5 0 0 8 2 2 0 4 4 0 0 0 1 1										Néant ☐ *					
												Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 5			
												Brut		Amortissements, provisions		Net	
												1		2		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB								AC						
		Frais de développement *	CX								CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	29866							AG	26310					
		Fonds commercial (1)	AH	20000							AI	20000					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ								AK						
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL								AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN								AO						
		Constructions	AP								AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	285313							AS	118860					
		Autres immobilisations corporelles	AT	138537							AU	82522					
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV								AW						
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS								CT					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU								CV						
	Créances rattachées à des participations		BB								BC						
Autres titres immobilisés	BD		75000							BE	75000						
Prêts	BF									BG							
Autres immobilisations financières *	BH									BI							
TOTAL (II)		BJ	548717							BK	227692						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	9948							BM	9948					
		En cours de production de biens	BN								BO						
		En cours de production de services	BP								BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR								BS						
		Marchandises	BT								BU						
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV								BW						
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	189581							BY	1310					
		Autres créances (3)	BZ	188421							CA	188421					
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB								CC						
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD								CE					
	Disponibilités		CF	83803							CG	83803					
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	3362							CI	3362					
	TOTAL (III)		CJ	475116							CK	1310					
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt	CW														
Primes de remboursement des emprunts		CM															
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation *		CN															
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1023833							1A	229003						
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :							CP	(3) Part à plus d'un an :							
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :							Stocks :			Créances :					

Edité à partir de Loop V5.46.1

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL A.B.E.G.		Néant ☐ *		
			Exercice N 31122025			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10000..)			DA	10000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	386936	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	65607	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	463544	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	159058	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	142438	
	Dettes fiscales et sociales			DY	29743	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Instruments financiers à terme			D1		
	Autres dettes			EA	45	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	331286		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	794830		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	210070
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		



SARL A.B.E.G.

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2022-06 à jour des derniers règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

1.3 Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n°2022-06 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 relatif à la modernisation des états financiers a été appliqué sur la présentation des comptes annuels clos le 31 décembre 2025.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements : Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Etat de l'actif immobilisé brut

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles - TOTAL II	49 866	-	-	49 866
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	281 614	3 700	-	285 314
	Installations générales, agencements, aménagements divers	29 076	-	-	29 076
	Matériel de transport	95 911	3 960	-	99 870
	Matériel de bureau et mobilier informatique	9 591	-	-	9 591
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	416 191	7 660	-	423 851
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	120 000	-	45 000	75 000
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL IV	120 000	-	45 000	75 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	586 057	7 660	45 000	548 717

Fonds commercial

Fonds commercial	€
Eléments achetés	20 000
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	20 000

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			7 659		
Immobilisations financières					
TOTAL			7 659		

Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières			45 000		
TOTAL			45 000		

2.1.3 Amortissement de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		22 061	4 250	-	26 310
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		92 392	26 468	-	118 860
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	19 643	4 186	-	23 830
	Matériel de transport	36 229	14 489	-	50 718
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 708	1 267	-	7 974
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		154 972	46 411	-	201 382
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		177 032	50 660	-	227 693

2.1.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	45 000
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.5 Stocks

Stocks de produits achetés

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Stocks de produits fabriqués

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

2.1.6 Produits à recevoir

Libellés	N	N-1
INTÉRÊTS COURUS		
Immobilisations financières	-	
Participations groupe	-	
Participations Hors groupe	-	
Clients	-	
Associés	2 179	1 115
Valeurs mobilières de placements	-	
AUTRES PRODUITS		
Factures à établir	61 833	6 476
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-	
Personnel	-	
Sécurité sociale	-	
État	-	
Divers	833	
TOTAL	64 846	7 591

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		3 093	3 093	-
	Autres créances clients		186 488	186 488	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	17 417	17 417	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	27 127	27 127	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		143 044	143 044	-
Débiteur divers		833	833	-	
Charges constatées d'avance		3 362	3 362	-	
TOTAL		381 365	381 365	-	

2.1.8 Charges constatées d’avances

Nature	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Maintenance	2 762		
Assurance	600		

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	10 000	-	-	10 000
Primes, réserves et écarts	293 816	94 121	-	387 937
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	114 121	-	48 514	65 607
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	417 937	94 121	48 514	463 544

Capital

Le capital est composé de 1000 parts sociales de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	159 059	37 843	121 216	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	142 439	142 439	-	-
Personnel et comptes rattachés	22	22	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	8 663	8 663	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	21 059	21 059	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	45	45	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	331 287	210 071	121 216	-

2.2.3 Charges à payer

Libellés	N	N-1
CONGES A PAYER		
Congés provisionnés	-	
Charges sociales provisionnées	-	
Charges fiscales provisionnées	-	
INTERETS COURUS		
Emprunts et dettes assimilées	267	326
Dettes part. groupes	-	
Dettes part. hors groupes	-	
Dettes sociétés en participation	-	
Fournisseurs	-	
Associés	-	
Banques	-	
Concours bancaires courants	-	
AUTRES CHARGES		
Factures à recevoir	42 081	3 438
RRR à accorder, avoirs à établir	-	
Participation des salariés	-	
Personnel	-	
Sécurité sociale	-	
Autres charges fiscales	-	
Divers	-	
TOTAL	42 347	3 764

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :	-	-	-
- Biens	1 108 763	-	1 108 763
- Services			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 108 763	-	1 108 763

3.2 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Parties liées	Montant des transactions avec la partie liée	Autre information nécessaire à l'appréciation
SARL 2B.S.F	2 179	Intérêt compte courant (produit)
SARL 2B.S.F	20 000	Dividendes distribués

3.3 Charges et produits exceptionnels

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles		10 635
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Subventions d'investissement virées au résultat		
TOTAL		10 635

4 Autres informations

4.1 Engagements hors bilan

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties	115 370	
Créances cédées non échus		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

Emprunt Crédit Mutuel 185 k€ : gage commande numérique

A.B.E.G.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10 000 €
ZA DU CHATENAY – 85190 BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE
RCS LA ROCHE-SUR-YON 500 822 044
(ci-après la "Société")

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2026**

PROPOSITION DE RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associée Unique approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter les sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dans les conditions ci-après arrêtées.

Le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 65 607,33 €, est réparti de la manière suivante :

- Dotation aux réserves facultatives (autres réserves) : 607,33 €
- Distribution de dividendes : 65 000 €

—

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Affectation du résultat et des réserves de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'Associée Unique approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter les sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dans les conditions ci-après arrêtées.

Le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 65 607,33 €, est réparti de la manière suivante :

- Dotation aux réserves facultatives (autres réserves) : 607,33 €
- Distribution de dividendes : 65 000 €

Extrait certifié conforme par la Gérance

Monsieur Rudy SEGUY, Gérant

Monsieur Fabrice BRIAUD, Gérant

Monsieur Boris BONNAMY, Gérant